

Errachidia, Jeudi 05 Octobre 2017

## **Monsieur le Ministre Mohammed Nabil BENABDALLAH signe le contrat programme 2017-2021 de la région Drâa-Tafilelt**

Monsieur Mohammed Nabil BENABDALLAH, Ministre de l'Aménagement du Territoire National, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville a présidé, le Jeudi 05 Octobre 2017, à Er-Rachidia, la cérémonie de signature du contrat programme de la région Drâa-Tafilelt 2017-2021 avec les représentations du ministère au niveau de cette région.

Ce contrat-programme fixe les engagements des représentations du ministère au niveau régional et local de la Région Drâa-Tafilelt et vise la réalisation des projets programmés selon un planning concerté.

A cet égard et à fin de mettre en œuvre ledit contrat, le ministère vise au niveau du secteur de l'Habitat et de la Politique de la Ville, la réduction du déficit en logement, la diversification de l'offre, promouvoir la durabilité et la qualité de la construction et l'amélioration des conditions d'habitat des 1178 familles habitant les maisons menaçant ruine avec un coût de 41.75 millions de dirhams.

Aussi, le Ministère, en partenariat avec la région envisage la réalisation d'un programme de réhabilitation de 109 communes rurales au niveau de la région Drâa-Tafilelt avec une participation du ministère de 500 MDH, la réhabilitation de 16 communes urbaines ainsi que la revalorisation des tissus anciens dans le cadre du Programme du Développement Durable des Qsours et Qasbahs (5 opérations sont en cours de réalisation).

Le Ministère a par ailleurs, consacré dans le cadre de ce contrat-programme, 172 MDH pour diversifier et renforcer l'offre en logements.

Concernant l'appui au développement territorial, le ministère a opté à travers ce programme, à soutenir un ensemble de projets au niveau de la région dans le cadre du Fonds de développement rural et des zones montagneuses visant essentiellement :

- Le Projet Territorial du bassin central de « Drâa Al aousat et El-Miidere » qui bénéficiera de 60 MDH comme quote-part du Ministère ;
- Le Projet de Développement Territorial de la Province de « Midelt » (41.60 MDH) ;

- Le Projet de Développement Territorial de la commune « Ighrem Nakdal » (3,875MDH) ;
- La réalisation d'un centre socio- sportif au centre de la Commune « Laghssat » (1.75 MDH)
- La mise en place d'un système d'assainissement des eaux usées (5 MDH).

Au niveau de l'urbanisme et de l'architecture, le ministère vise à travers ce programme, la réalisation et la mise en œuvre de 96 documents d'urbanisme dont 3 Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain (SDAU), l'homologation de 89 documents d'urbanisme et la mise en place d'une banque de données des documents d'urbanisme, des quartiers et des regroupements d'habitations sous-équipés.

Aussi, le ministère ambitionne le renforcement de la politique de proximité dans le domaine de la gestion urbaine via la création d'antennes des agences urbaines (au niveau de Tingir, Zagora et Midelt), la création d'un guichet unique, la promotion de l'habitat dans le monde rural et l'élaboration de plan restructuration des quartiers sous-équipés.

Concernant l'aménagement du territoire, le ministère accompagnera la réalisation du Schéma Régional de l'Aménagement du Territoire(SRAT) ainsi que le Programme du Développement Régional (PDR) et la mise en place des dispositifs de veille territoriale à travers la création d'un Observatoire Régional pour déceler les mutations et les dynamiques territoriales au niveau de cette région ,et le suivi des études stratégiques élaborées par les services centraux du Ministère.